



Extrait du Site personnel pour la Technologie / S2I et les Mathématiques

<http://sebastien.lecourtier.free.fr/spip/spip.php?article440>

Le brevet informatique et internet (B2i) école-collège-lycée et CFA (2012)

- Utiles - B2i -

Date de mise en ligne : jeudi 6 septembre 2012

Copyright © Site personnel pour la Technologie / S2I et les Mathématiques -

Tous droits réservés

Le brevet informatique et internet (B2i) École-collège-lycée et CFA

À l'école, au collège et au lycée, le **brevet informatique et internet (B2i)** affirme la nécessité de dispenser à chaque futur citoyen la formation qui, à terme, lui permettra de faire une utilisation raisonnée des technologies de l'information et de la communication, de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés, de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements, et d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces utilisations.

Depuis février 2001, le B2i permet d'attester le niveau acquis par les élèves dans la maîtrise des outils multimédia et de l'internet. Il permet de mieux préparer les élèves à un usage responsable des technologies de l'information et de la communication.

Le B2i est un outil pédagogique qui tient compte des transformations des usages du numérique. Il est articulé, pour l'école et le collège, au livret personnel de compétences (compétence 4).

Le B2i n'est pas un examen mais une "attestation de compétences".

Les élèves de l'école au lycée et les apprentis, gérés par les EPLE et CFA, sont concernés par cette attestation. Dans toutes les disciplines et en diverses circonstances, les élèves recourent aux technologies de l'information et de la communication qui sont des outils au service des activités. L'obtention du B2i valide les compétences acquises au cours de ces activités.

Cinq domaines sont évalués. Ces domaines et leurs items sont présentés dans des référentiels pour chaque niveau :

Domaine 1 : s'approprier un environnement informatique de travail ;

Domaine 2 : adopter une attitude responsable ;

Domaine 3 : créer, produire, traiter, exploiter des données ;

Domaine 4 : s'informer, se documenter ;

Domaine 5 : communiquer, évoluer.

Les évolutions de l'Internet et le développement des usages pédagogiques du numérique ont conduit à la rénovation des référentiels de compétences du B2i École et du B2i collège afin de mieux préparer les élèves à un usage responsable de ces technologies.

Les nouveaux B2i École et collège devront être mis en œuvre au plus tard pour la rentrée 2012.

Dans la même optique, le référentiel destiné au lycée sera bientôt publié.

Consulter les référentiels :

[r f rentiel B2i  cole, d cembre 2011](#)

[r f rentiel B2i coll ge, d cembre 2011](#)

[feuille de position B2i lyc e, novembre 2006](#)